



Société anonyme au capital de 139.106.658,90 euros
Siège social : 28, rue de Mogador - 75009 Paris
RCS Paris 485 182 448

MISE A JOUR DES INFORMATIONS RELATIVES A VOLTALIA

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON ACTIVITE	4
1.1 ACTUALISATION DE LA SECTION 4 « FACTEURS DE RISQUES ».....	4
1.1.1 Actualisation de la Section 4.1.2 « Risques liés aux politiques nationales et internationales de soutien aux énergies renouvelables »	4
1.1.2 Actualisation de la Section 4.1.4 « Risques liés à la réglementation et à son évolution ».....	4
1.1.3 Actualisation de la Section 4.1.9 « Risques liés à l'évolution des prix de vente de l'électricité »	4
1.1.4 Actualisation de la Section 4.2.9 «Risques relatifs au non-paiement des clients et à la mise en oeuvre de certaines stipulations contractuelles »	4
1.1.5 Actualisation de la Section 4.6 « Risques financiers »	5
1.1.6 Actualisation de la Section 4.7.3 « Risque de défaillances ou inadaptations opérationnelles »	5
1.2 ACTUALISATION DE LA SECTION 5 « INFORMATION CONCERNANT LA SOCIETE »	6
1.3 ACTUALISATION DE LA SECTION 6 « APERCU DES ACTIVITES »	6
1.3.1 Actualisation de la Section 6.7 « Présentation des principales activités du Groupe »	6
1.3.2 Actualisation de la Section 6.7.3 « Activités du Groupe en France métropolitaine »	7
1.3.3 Actualisation de la Section 6.7.4 « Activités du Groupe en Guyane »	8
1.3.4 Actualisation de la Section 6.7.6 « Activités du Groupe au Brésil »	8
1.4 ACTUALISATION DE LA SECTION 6.6 « POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE »..	10
1.5 ACTUALISATION DE LA SECTION 12 « TENDANCES »	11
1.5.1 Principales tendances	11
1.5.2 Chiffres d'affaires 2014	11
1.6 ACTUALISATION DE LA SECTION 16.3 « FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION »	12
1.7 ACTUALISATION DE LA SECTION 16.4 « GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE »..	12
1.8 ACTUALISATION DE LA SECTION 18 « PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ».....	12
1.9 ACTUALISATION DE LA SECTION 20 « INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR»	13
1.9.1 Chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2014.....	13
1.9.2 Informations financières semestrielles.....	15
1.10 ACTUALISATION DE LA SECTION 20.6 « PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE »	16
1.11 ACTUALISATION DE LA SECTION 21 « INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES »	16
2 RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2014	17
3 PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	18
3.1 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	18
3.2 CALENDRIER INDICATIF DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	18
4 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	19
4.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES.....	19
4.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANT	19
ANNEXE 1 : RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014	20

REMARQUES GENERALES

Définitions

Dans le présent document publié le 15 janvier 2015 :

- « Voltalia » désigne la société Voltalia SA ;
- « Société » désigne la société Voltalia SA ;
- « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la société Voltalia SA et ses filiales.

Information sur le marché

Le présent document contient des informations relatives aux marchés de la Société et de ses concurrents, en particulier au chapitre 1.3 « Actualisation de la section 6 « Aperçu des activités » ». Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Toutefois, les informations publiquement disponibles, que la Société considère comme fiables, n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant et la Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les marchés obtiendrait les mêmes résultats. La Société, les actionnaires directs et indirects de la Société et les prestataires de services d'investissement ne prennent aucun engagement ni ne donnent aucune garantie quant à l'exactitude de ces informations.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » de la première partie du prospectus ayant reçu le visa n°14-0315 en date du 23 juin 2014 (le « **Prospectus d'Admission** ») ainsi qu'au chapitre 1.1 « Actualisation de la section 4 « Facteurs de risques » » du présent document. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société ou ses objectifs. Par ailleurs, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du présent document, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Informations prospectives

Le présent document contient des déclarations prospectives et des informations sur les objectifs du Groupe, notamment aux chapitres 1.3 « Actualisation de la section 6 « Aperçu des activités » » et 1.5 « Actualisation de la section 12 « Tendances » », qui sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « souhaite », « pourrait », dans leur forme affirmative ou dans leur forme négative, ou toute autre terminologie similaire. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Les déclarations prospectives et les objectifs figurant dans le présent document peuvent être affectés par des risques connus et inconnus, des incertitudes liées notamment à l'environnement réglementaire, économique, financier et concurrentiel, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations de la Société soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent notamment inclure les facteurs exposés au chapitre 4 « Facteurs de risques » de la première partie du Prospectus d'Admission.

1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON ACTIVITE

1.1 ACTUALISATION DE LA SECTION 4 « FACTEURS DE RISQUES »

1.1.1 Actualisation de la Section 4.1.2 « Risques liés aux politiques nationales et internationales de soutien aux énergies renouvelables »

Le 14 octobre 2014, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi sur la Transition Energétique. Ce projet, donnant de nouveaux objectifs en termes de part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique (32% à horizon 2030 contre 23% à horizon 2020) et de diminution du nucléaire dans le mix électrique à horizon 2025/2050, institue comme principale nouveauté pour la Société l'apparition de contrats dit « pour différence ». A la connaissance de la Société, cette nouvelle structure des contrats sera basée sur un système de prime complétée par le prix de marché. Les travaux du Sénat sur ce projet de loi ont débuté le 26 novembre 2014.

1.1.2 Actualisation de la Section 4.1.4 « Risques liés à la réglementation et à son évolution »

La loi sur la Transition Energétique est actuellement en débat au Sénat. La Société ne saurait connaître les dispositions finales de cette dernière ni les impacts sur son activité. Son adoption par le Sénat pourrait intervenir au premier trimestre 2015, quant à son décret d'application, il pourrait être publié au premier semestre.

1.1.3 Actualisation de la Section 4.1.9 « Risques liés à l'évolution des prix de vente de l'électricité »

A la connaissance de la Société, le projet de loi sur la Transition Energétique ne remet pas en cause les contrats de vente d'électricité déjà signés entre le Société et EDF, ni les contrats obtenus dans le cadre des appels d'offres solaires. Le niveau de prix de ces contrats et leur évolution ne seraient pas modifiés par la loi sur la Transition Energétique, ne modifiant pas leur rentabilité.

1.1.4 Actualisation de la Section 4.2.9 « Risques relatifs au non-paiement des clients et à la mise en oeuvre de certaines stipulations contractuelles »

Les contrats liant le Groupe à ses clients acheteurs d'électricité (*Power Purchase Agreements*) sont habituellement d'une longue durée, de l'ordre de 15, 20 ans ou plus. Bien que la plupart de ses clients soient des producteurs et distributeurs historiques solidement établis (comme EDF en France), aucune garantie ne peut être donnée quant au fait que les clients du Groupe se conformeront à leurs obligations contractuelles ou qu'ils ne feront pas l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire. L'exposition à ce risque est notamment à considérer en Grèce où l'acheteur d'électricité règle les factures avec plusieurs mois de retard. A fin octobre 2014, un retard de 5 mois est constaté dans le règlement des créances ; cependant, aucune provision sur ces créances échues (870 milliers d'euros) n'a été enregistrée car le retard de cinq mois reste circonscrit (les règlements même tardifs sont toujours reçus). En France, la société cliente chaleur de la centrale Bio-Bar exploitée par le Groupe, rencontre des difficultés financières ayant généré un retard dans ses paiements. A la date du présent document, 1.145 milliers d'euros de créances sont contestés par le preneur de chaleur. Cette créance fait l'objet d'une provision à 100% dans les comptes consolidés au 30 juin 2014 pour refléter le risque de non-recouvrement.

Enfin, certains des contrats du Groupe prévoient des niveaux de prix reposant sur des obligations de production minimale. Le non-respect par des clients du Groupe de leurs obligations contractuelles de paiement ou la mise en oeuvre d'une des stipulations contractuelles susvisées ou équivalentes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

1.1.5 Actualisation de la Section 4.6 « Risques financiers »

Depuis la description contenue dans le Prospectus d'Admission, il n'y a pas eu de changement significatif dans l'appréciation des risques financiers nécessitant une mise à jour de cette partie.

1.1.6 Actualisation de la Section 4.7.3 « Risque de défaillances ou inadaptations opérationnelles »

Depuis la description contenue dans le Prospectus d'Admission, un poste de Secrétaire Général a été créé, prenant notamment en charge la mise en place et le respect des procédures Groupe, renforçant ainsi la qualité des process opérationnels.

1.2 ACTUALISATION DE LA SECTION 5 « INFORMATION CONCERNANT LA SOCIETE »

Le siège social de la Société a été transféré au 28 rue de Mogador, 75009 Paris.

Les coordonnées complètes de la Société sont :

Voltalia SA
28 rue de Mogador
75009 Paris
Tél : 01 44 63 14 40
Fax : 01 44 63 14 50

1.3 ACTUALISATION DE LA SECTION 6 « APERCU DES ACTIVITES »

1.3.1 Actualisation de la Section 6.7 « Présentation des principales activités du Groupe »

Synthèse des évolutions du portefeuille

Au 31 décembre 2014, le Groupe (périmètre consolidé) disposait d'une capacité installée de 133,1 MW et de 231 MW en construction.

Par ailleurs, le Groupe disposait d'un portefeuille de projets en développement de plus de 1.132 MW¹, dont près de 164 MW ont d'ores et déjà remporté des contrats long terme de vente d'électricité à travers des mécanismes d'appel d'offres (en sus de projets ayant un droit automatique à signer des contrats de vente d'électricité dans le cadre d'obligations d'achat réglementée).

Synthèse du portefeuille

Etat du portefeuille en MW consolidés		Exploitation		Construction		Développement	
		Au 31/12/14	Evolution / 23/6/2014	Au 31/12/14	Evolution / 23/6/2014	Au 31/12/14	Evolution / 23/6/2014
France métropolitaine	Eolien	42,2	+20,0	-	(20,0)	55,5	-
	Solaire	7,3	-	-	-	111,4	-
	Biomasse	7,3	-	-	-	-	-
	Hydroélectrique	-	-	-	-	11,8	-
Guyane	Eolien	-	-	-	-	-	-
	Solaire	5,4	+0,9 ²	-	-	6,0	-
	Biomasse	1,7	-	-	-	16,0	-
	Hydroélectrique	4,5	-	-	-	47,0	-
Grèce	Eolien	-	-	-	-	52,0	-
	Solaire	4,7	-	-	-	32,1	-
	Biomasse	-	-	-	-	-	-
	Hydroélectrique	-	-	-	-	-	-
Brésil	Eolien	60,0	+60,0	231	(60,0)	781,0	-
	Solaire	-	-	-	-	-	-
	Biomasse	-	-	-	-	-	-
	Hydroélectrique	-	-	-	-	18,8	-

¹ Entrent dans le portefeuille de développement les projets qui bénéficient *a minima* d'une promesse de bail, des premières études d'impact environnemental et de faisabilité du raccordement.

² +0,9 MW correspondant à l'autorisation reçue pour augmenter la puissance de CHSMV de +20%.

Synthèse par énergie						
Total éolien	102,2	+80,0	231	(80,0)	888,5	-
Total solaire	16,5	-	-	-	149,5	-
Total biomasse	9,0	-	-	-	16,0	-
Total hydroélectrique	5,4	+0,9	-	-	77,6	-
Synthèse par géographie						
Total France	56,8	+20,0	-	(20,0)	178,7	-
Total Guyane	11,6	+0,9	-	-	69,0	-
Total Grèce	4,7	-	-	-	84,1	-
Total Brésil	60,0	+60,0	231,0	(60,0)	799,8	-
	133,1	+80,9	231,0	(80,0)	1.131,6	-
TOTAL						

1.3.2 Actualisation de la Section 6.7.3 « Activités du Groupe en France métropolitaine »

Lors de son introduction sur Euronext Paris, Voltalia a annoncé la mise en service à venir de 2 centrales éoliennes en France en 2014 : une centrale de 10 MW à Adriers dans la Vienne et une centrale de 10 MW à Molinons dans l'Yonne. Ces centrales ont été mises en service au cours de la première quinzaine du mois de décembre.

Les principaux termes des communiqués de presse diffusés par la Société le 3 décembre 2014 et le 18 décembre 2014 sont reproduits ci-après.

« Mise en service de la ferme éolienne d'Adriers dans la Vienne »

Conformément au calendrier annoncé, Voltalia a mis en service sa ferme éolienne de 10 MW à Adriers le 3 décembre 2014.

La mise en service de cette centrale, dont la construction avait démarré en 2013, respecte le planning prévisionnel de Voltalia (voir le communiqué de presse du 12 septembre 2013 qui prévoyait une mise en service au quatrième trimestre 2014) grâce à une excellente gestion du processus de construction. »

« Mise en service de la ferme éolienne de Molinons dans l'Yonne »

La mise en service de cette centrale, dont la construction avait démarré en 2013, respecte le planning prévisionnel grâce à une excellente gestion du processus de construction (voir les communiqués de presse du 22 mai 2013 et 8 avril 2014 et annonces lors de l'introduction sur Euronext en juillet 2014).

Les turbines ont été fournies par Vestas. Il s'agit de cinq machines de type V100, d'une puissance nominale de 2,0 MW chacune. La réalisation des principales infrastructures (génie civil et génie électrique) a été confiée à Eiffage Energies et celle du poste de livraison à Schneider Electric. Avec une capacité totale de 10 MW, le parc éolien produit de l'électricité sans émission de gaz à effet de serre pour l'équivalent de la consommation de 10 000 foyers. »

1.3.3 Actualisation de la Section 6.7.4 « Activités du Groupe en Guyane »

Voltafia a annoncé le 6 octobre 2014 l'obtention de l'autorisation administrative d'exploiter à pleine capacité la centrale de Mana suite aux travaux de réhausse de la chute réalisés en 2013 et 2014.

Les principaux termes du communiqué de presse diffusé par la Société sont reproduits ci-après.

« Capacité accrue à la station hydroélectrique de Mana

En Guyane française, Voltafia obtient l'autorisation administrative d'augmenter la capacité de sa centrale hydroélectrique de Mana, située sur le fleuve du même nom.

Voltafia est dorénavant, et de manière permanente, autorisé à porter sa capacité de 4,5 MW à 5,4 MW, soit une augmentation de 20%. [...] »

1.3.4 Actualisation de la Section 6.7.6 « Activités du Groupe au Brésil »

1.3.4.1 Eolien au Brésil

La construction des fermes éoliennes d'Areia Branca, dans le Nord-Est du Brésil, est le premier chantier de Voltafia dans le pays. Conformément au calendrier annoncé lors de l'augmentation de capital, la Société a communiqué sur le montage de la première éolienne dès le 16 juillet 2014.

Les principaux termes du communiqué de presse diffusé par la Société sont reproduits ci-après.

« Montage de la première éolienne au Brésil sur le chantier Areia Branca

Conformément à son plan de développement (voir notamment le communiqué de presse du 23 juin 2014), Voltafia avance sur ses chantiers brésiliens.

Une nouvelle étape vient d'être franchie sur le premier de ces chantiers, celui d'Areia Branca, où la première nacelle a été montée au sommet de sa tour de 120 mètres.

Progressivement, les 30 éoliennes de 3 MW chacune sont ainsi équipées de leurs nacelles, grâce à la mobilisation de plus de 600 personnes travaillant actuellement sur le site. [...] »

Le 26 septembre 2014, la Société a annoncé la première production d'électricité grâce à l'achèvement de la première éolienne de cette centrale. Les principaux termes du communiqué de presse diffusé par la Société sont reproduits ci-après.

« Voltafia produit pour la première fois de l'électricité au Brésil

Voltafia avait annoncé la mise en production de sa première ferme brésilienne au troisième trimestre 2014. C'est devenu réalité.

La première turbine de 3 MW a commencé à produire de l'électricité sur le réseau brésilien. Trois autres turbines attendent d'être testées en plus de cinq autres nacelles montées. Acciona, fournisseur des turbines en charge de leur mise en place, avance à un rythme permettant à Voltafia de confirmer son calendrier de mise en service du solde des 90 MW avant la fin de l'année avec une montée en charge régulière d'ici là. [...] »

Le 21 novembre 2014, Voltalia a inauguré Carcara 2, la première ferme de 30 MW de la centrale qui en compte trois pour une capacité totale de 90 MW.

Les principaux termes du communiqué de presse diffusé par la Société sont reproduits ci-après.

« Voltalia inaugure sa première ferme éolienne à Areia Branca au Brésil

Voltalia a annoncé vendredi, 21 novembre 2014, l'inauguration de Carcara 2, sa première ferme éolienne d'Areia Branca au Brésil. Carcara 2 comprend 10 turbines de 3 MW chacune, en production bien qu'en phase de test. [...]

Le projet d'Areia Branca, d'une capacité globale de 90 MW, comprend également les fermes Terral (30 MW) et Carcara 1 (30 MW). Ces deux autres fermes seront mises en production progressivement. »

Voltalia a annoncé, le 15 janvier 2015, le démarrage fin décembre 2014 de la deuxième ferme éolienne d'Areia Branca au Brésil. Les principaux termes du communiqué de presse diffusé par la Société sont reproduits ci-après.

« Voltalia, producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables, annonce le démarrage fin décembre 2014 de la ferme éolienne de Terral, deuxième tranche du parc d'Areia Branca au Brésil. Avec une puissance totale de 30 MW (10 turbines de 3 MW), Terral porte la capacité de production totale de Voltalia à 133,1 MW au 31 décembre 2014.

La mise en production de la ferme éolienne de Terral au quatrième trimestre 2014 est en ligne avec le planning prévisionnel annoncé lors du transfert de Voltalia sur Euronext Paris. La construction du parc d'Areia Branca s'achèvera avec la mise en production des 10 turbines de 3MW de la troisième ferme éolienne Carcara 1 entre janvier et février 2015. Voltalia disposera alors d'une capacité de production éolienne totale de 90 MW au Brésil, en attendant la fin des chantiers en cours de SMG (108 MW) et Vamcruz (93 MW).

Après les récentes mises en service des centrales éoliennes d'Adriers et de Molinons (10 MW chacune, en France) et l'augmentation de la capacité de la centrale hydroélectrique de Mana (0,9 MW, en Guyane), Voltalia a ainsi achevé l'année 2014 avec l'atteinte d'objectifs majeurs dans sa stratégie de d'accélération : 80,9 MW de nouvelles capacités mises en service, portant la capacité de production totale de Voltalia à 133,1 MW à fin décembre 2014.

« Le démarrage de la deuxième ferme éolienne d'Areia Branca au Brésil marque la fin d'une année 2014 riche en réalisations stratégiques, opérationnelles et financières. Depuis notre cotation sur Euronext Paris, nous avons atteints de nombreux objectifs et je tiens à remercier nos équipes et partenaires pour cela » se réjouit Sébastien Clerc, Directeur Général de Voltalia. »

1.3.4.2

Hydroélectricité au Brésil

Le 2 octobre 2014, la Société a annoncé avoir remporté son premier contrat de vente d'hydroélectricité au Brésil pour l'approvisionnement d'un site isolé.

Les principaux termes du communiqué de presse diffusé par la Société sont reproduits ci-après.

« Encore une « première » chez Voltalia : de l'hydroélectricité au Brésil !

Voltalia a remporté son premier contrat de vente d'hydroélectricité au Brésil.

L'appel d'offres, organisé par le CEA (Companhia de Eletricidade do Amapa) sous la supervision de l'ANEEL (l'agence réglementaire brésilienne), concerne l'approvisionnement en électricité d'Oiapoque. Cette ville de 23.000 habitants est située dans l'Etat d'Amapa, dans le Nord du Brésil, proche de la frontière avec la Guyane française. Oiapoque n'est pas connectée au réseau électrique national brésilien ; jusqu'ici, toute l'électricité consommée par la ville était produite par des générateurs diesel.

Voltalia couvrira les besoins en électricité de la ville 24 heures sur 24 pendant 15 ans à partir du 4^{ème} trimestre 2015, jusqu'à un maximum contractuel de 12 MW. La consommation moyenne actuelle d'Oiapoque est d'environ 38 GWh par an, avec un besoin de puissance de pointe de 7 MW.

L'essentiel de l'électricité fournie sera généré grâce à une nouvelle centrale hydroélectrique de 7,5 MW à construire au cours des prochaines années, le reste étant fourni par des générateurs thermiques à partir du 4^{ème} trimestre 2015. La centrale thermique sera construite dans la ville d'Oiapoque tandis que la centrale hydroélectrique sera située tout près, au Saut Cafesoca sur la rive brésilienne du fleuve Oiapoque.

Voltalia devra obtenir une homologation et des permis définitifs avant de commencer à produire du courant électrique localement et de construire cette centrale hydroélectrique.

Dans le cadre de cet appel d'offres, Voltalia est le seul compétiteur ayant proposé de l'énergie renouvelable. Ce projet permettra de réduire de 85% l'émission de gaz à effet de serre grâce à la nouvelle centrale hydroélectrique. [...] »

1.4 ACTUALISATION DE LA SECTION 6.6 « POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE »

Partenariat avec le WWF France

Dans le cadre de sa démarche visant à améliorer son impact positif sur l'environnement, Voltalia a signé le 21 novembre 2014 un partenariat avec le WWF, association de premier plan mondial pour la protection de l'environnement.

Les principaux termes du communiqué de presse diffusé par la Société sont reproduits ci-après.

« Voltalia et le WWF France signent un partenariat

A quelques jours de la conférence de Lima sur le climat, les dirigeants du WWF et de Voltalia inaugurent une ferme éolienne au Brésil. Sur les nacelles, le slogan du WWF pour une énergie propre sera visible par les satellites d'observation jusqu'à la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015.

Voltalia et le WWF France ont annoncé leur partenariat stratégique lors de l'inauguration de la première ferme éolienne de 90 MW de Voltalia à Areia Branca, dans le Nord-Est du Brésil, le 21 novembre. Ce partenariat a pour objectif de soutenir le développement des énergies renouvelables.

Pour marquer le début de ce partenariat, Voltalia va mener une action inédite en inscrivant au sommet des nacelles de sa ferme éolienne d'Areia Branca, en lettres grandes de 10 mètres, visibles du ciel, le slogan du WWF « Seize Your Power ». [...]

Ce nouveau partenariat résulte de la complémentarité naturelle des objectifs respectifs du WWF France et de Voltalia. Le WWF poursuit le double objectif d'arrêter la dégradation de l'environnement et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature ; pour ce faire, le WWF France s'associe avec un nombre choisi d'entreprises, partageant une même volonté dans la mise en œuvre de solutions fortes et durables. Voltalia, producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables depuis 10 ans en France, a mis en place des pratiques environnementales pour réduire ses impacts dans le développement et l'exploitation de ses projets.

Ce partenariat permettra également au WWF France de soutenir l'appropriation des projets d'énergies renouvelables par les différentes parties prenantes locales et de participer à des opérations de sensibilisation consacrées aux énergies renouvelables. »

1.5 ACTUALISATION DE LA SECTION 12 « TENDANCES »

1.5.1 Principales tendances

La Société avait annoncé en 2012 le lancement d'un programme de 350 MW. A la date du présent document, la Société a atteint son objectif à hauteur de 95%, avec plus de 334 MW construits, en cours de construction ou cédés prêts à construire, depuis le 30 juin 2012.

Au titre de l'exercice 2014, le Groupe a mis en service des centrales de Molinons pour 10 MW, Adriers pour 10 MW et Areia Branca pour 60 MW sur les 90 MW qu'il s'était engagé à mettre en service à la fin 2014. A noter que les 30 MW restants à mettre en service sur Areia Branca le seront d'ici février 2015. La capacité installée totale du Groupe (parcs éoliens et centrales hydroélectriques) s'établit ainsi à 133,1 MW à la fin 2014. Grâce à ces réalisations, ainsi qu'aux constructions en cours, le Groupe estime que sa capacité installée s'élèvera à 364 MW à mi-2016.

Le Groupe a aussi réalisé la vente de ses premiers MWh sur le marché libre au Brésil dès septembre 2014.

A la date du présent document, les projets en cours de construction représentent une puissance totale de 231 MW, en totalité au Brésil, et se décomposent de la manière suivante :

- Areia Branca pour une puissance de 30 MW,
- SMG pour une puissance de 108 MW, et
- Vamcruz pour une puissance de 93 MW.

Ces tendances confortent le Groupe dans sa stratégie multi-énergies, multi-pays de producteur indépendant d'énergies renouvelables grâce à des collaborateurs disposant des compétences qui lui permettent de développer, faire construire et exploiter sur le long terme ses centrales. L'objectif long-terme du Groupe est de disposer d'une capacité consolidée en exploitation en 2025 de un gigawatt.

1.5.2 Chiffres d'affaires 2014

Le 15 janvier 2015, la Société a diffusé un communiqué de presse relatif notamment à une estimation de son chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit 27,6 millions d'euros (non-audité).

La section du communiqué de presse relative au chiffre d'affaires 2014 est reproduite ci-après.

« 27,6 M€ de chiffre d'affaires attendu en 2014 »

Voltalia anticipe un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 27,6 M€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, en hausse de 48,1% par rapport à 2013. La croissance est particulièrement forte au dernier trimestre 2014 du fait de la montée en puissance des nouvelles centrales, principalement au Brésil mais aussi en France.

Cette indication de chiffre d'affaires consolidé ne résulte ni d'un processus exhaustif d'arrêtés de comptes ni d'un programme complet de révision comptable annuelle. Voltalia publiera son chiffre d'affaires consolidé 2014 le 27 février prochain (après Bourse), comme annoncé précédemment. »

1.6 ACTUALISATION DE LA SECTION 16.3 « FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION »

Aucune modification de la gouvernance de la Société n'est intervenue par rapport à la description contenue dans le Prospectus d'Admission.

Le comité d'audit et le comité des nominations et des rémunérations ont été mis en place lors de l'assemblée générale du 13 juin 2014. Le comité d'audit s'est réuni en date du 29 septembre 2014 et du 19 décembre 2014. Le comité des nominations et des rémunérations se réunira pour la première fois le 13 février 2015.

1.7 ACTUALISATION DE LA SECTION 16.4 « GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE »

Depuis la description contenue dans le Prospectus d'Admission, la Société a publié sur son site Internet le règlement intérieur du Conseil d'administration.

1.8 ACTUALISATION DE LA SECTION 18 « PRINCIPAUX ACTIONNAIRES »

Aucune modification du contrôle de la Société n'est intervenue par rapport à la description contenue dans le Prospectus d'Admission.

Néanmoins, le tableau ci-dessous détaille l'actionnariat de la Société à la date du présent document :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçable en Assemblée générale	% de droits de vote exerçable en Assemblée générale
Voltalia Investissement ⁽¹⁾	22.337.988	91,53%	22.337.988	91,53%	34.175.976	94,14%
Flottant	2.066.689	8,47%	2.066.689	8,47%	2.125.449	5,86%
Total	24.404.677	100%	24.404.677	100%	36.301.425	100%

(1) Voltalia Investissement, société de droit français, est détenue par des holdings d'investissement contrôlées par la famille Mulliez.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'action de concert entre actionnaires.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5% du capital et des droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification de l'actionnariat de Voltalia Investissement depuis la description contenue dans le Prospectus d'Admission.

Par ailleurs, à la date du présent document, les seuls mandataires sociaux à détenir directement des actions dans la Société sont The Green Option et Sébastien CLERC, suite à leur participation à l'opération décrite dans le Prospectus d'Admission.

1.9 ACTUALISATION DE LA SECTION 20 « INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR »

1.9.1 Chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2014

La Société a diffusé le 27 octobre 2014 un communiqué de presse relatif à son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2014 dont les termes sont repris dans la présente section.

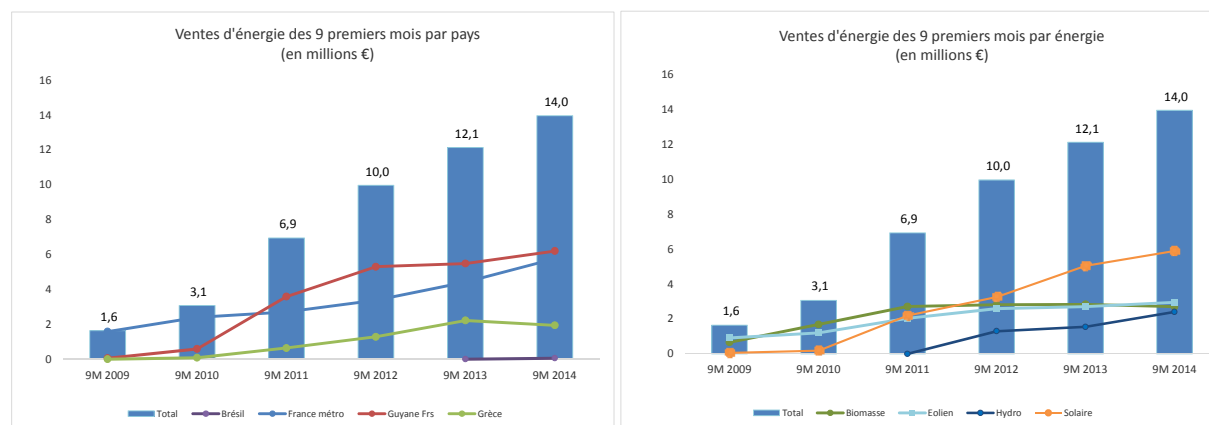
Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de près de 13% sur les neuf premiers mois de l'année, pour atteindre 14,6 millions d'euros au 30 septembre 2014 (contre 12,9 millions d'euros au 30 septembre 2013).

En millions d'euros	9M 2014	9M 2013	Var (%)	T3 2014	T3 2013	Var (%)
Ventes d'énergie	14,0	12,1	+15,1%	4,7	4,5	+4,2%
Prestations de services et ventes de développement	0,6	0,8	-21,8%	0,2	0,0	na
Chiffre d'affaires consolidé	14,6	12,9	+12,9%	4,8	4,5	+8,1%

Les chiffres du présent communiqué sont non audités.

Ventes d'énergie

A fin septembre 2014, le chiffre d'affaires des ventes d'énergie de Voltalia, cœur d'activité bénéficiant d'une visibilité à très long terme, atteint 14 millions d'euros sur les 9 mois, en hausse de 15,1%.



Avec 42% des ventes d'énergie, le solaire représente actuellement la première énergie de Voltalia, suivie par l'éolien (21%), la biomasse (19%) et l'hydraulique (17%).

La croissance des ventes d'énergie de 1,8 million d'euros sur la période s'analyse par l'effet 9 mois pleins des parcs solaires mis en service en France en 2013 (Montmayon et Le Castellet), et celui de la centrale hydraulique de Mana qui bénéficie de l'effet des travaux d'amélioration réalisés au 2ème semestre 2013 et d'un meilleur régime hydraulique.

L'éolien progresse de 9,3% et intègre pour la première fois des revenus issus de la mise en production

de la première ferme brésilienne d'Areia Branca au troisième trimestre 2014 (voir le communiqué du 26 septembre 2014). L'éolien devrait croître fortement dès le quatrième trimestre 2014 grâce aux mises en service progressives des éoliennes d'Areia Branca.

Vente de prestations de services et ventes de développement

Le solde du chiffre d'affaires (environ 4%) est représenté par l'activité de services et de ventes de développement dont le niveau est de 0,6 million d'euros contre 0,8 million d'euros à fin septembre 2013. L'absence de vente de développement en 2014 est partiellement compensée par les nouvelles prestations de service d'exploitation-maintenance de centrales solaires en Grèce détenues par des clients tiers depuis 2014 (voir le communiqué du 23 juin 2014).

Données détaillées

En millions d'euros	9M 2014	9M 2013	Var (%)	T3 2014	T3 2013	Var (%)
France métropolitaine	5,8	4,4	+30,3%	1,6	1,5	+3,7%
Guyane française	6,2	5,5	+13,1%	2,3	2,0	+10,6%
Grèce	1,9	2,2	-12,6%	0,8	0,9	-15,5%
Brésil	0,1	0,0	na	0,1	0,0	na
Total ventes d'énergie	14,0	12,1	+15,1%	4,7	4,5	+4,2%
Prestations de services et ventes de développement	0,6	0,8	-21,8%	0,2	0,0	na
Chiffre d'affaires consolidé	14,6	12,9	+12,9%	4,8	4,5	+8,1%

En millions d'euros	9M 2014	9M 2013	Var (%)	T3 2014	T3 2013	Var (%)
Solaire	5,9	5,0	+17,0%	2,3	2,3	+1,9%
Eolien	3,0	2,7	+9,3%	0,6	0,6	na
Hydraulique	2,4	1,5	+55,5%	0,8	0,7	+27,3%
Biomasse	2,7	2,8	-4,7%	0,9	0,9	-1,8%
Total ventes d'énergie	14,0	12,1	+15,1%	4,7	4,5	+4,2%
Prestations de services et ventes de développement	0,6	0,8	-21,8%	0,2	0,0	na
Chiffre d'affaires consolidé	14,6	12,9	+12,9%	4,8	4,5	+8,1%

1.9.2 Informations financières semestrielles

La Société a diffusé le 30 septembre 2014 un communiqué de presse relatif à ses résultats consolidés pour le premier semestre 2014 dont les termes sont repris dans la présente section.

Le Conseil d'Administration de Voltalia SA du 29 septembre 2014 a arrêté les comptes consolidés du premier semestre 2014 tels que résumés ci-dessous :

En milliers d'euros - normes IFRS - données auditées	30 juin 2014	30 juin 2013
Ventes d'énergie	9.313	7.668
Produits des activités de développement	406	744
Charges opérationnelles hors dotations aux amortissements et provisions	(6.139)	(5.688)
Dotations aux amortissements et provisions	(3.576)	(5.557)
Résultat opérationnel	3	(2.832)
Résultat financier	(540)	(2.293)
Impôts et résultats des mises en équivalence	(95)	(100)
Résultat net part du Groupe	(934)	(5.103)
Marge brute d'autofinancement	2.740	1.144

Le chiffre d'affaires des ventes d'énergie de Voltalia atteint 9,3 millions d'euros, en hausse de 21,5% au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013.

Cette augmentation est principalement portée par le secteur solaire photovoltaïque, grâce aux recettes des centrales solaires en France mises en service en 2013, et par le secteur hydraulique grâce aux travaux d'amélioration menés au second semestre 2013 sur la centrale de Mana en Guyane.

Le résultat opérationnel est à l'équilibre, en forte progression de 2,8 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013.

Cette performance a été obtenue grâce à une maîtrise des charges opérationnelles courantes dans un contexte de fort développement de l'activité comme en témoigne la croissance significative du chiffre d'affaires.

Les dotations aux amortissements et provisions sont en forte baisse par rapport au 1er semestre 2013 qui avait vu une provision exceptionnelle de 1,9 millions d'euros pour risque fiscal.

Le résultat net part du groupe s'approche de l'équilibre à (0,9) millions d'euros contre (5,1) millions d'euros au 1^{er} semestre 2013.

La marge brute d'autofinancement du Groupe s'établit à 2,7 millions d'euros au 1er semestre 2014, multipliée par 2,4 par rapport à l'exercice précédent.

Un bilan solide

En milliers d'euros - normes IFRS - données auditées	30 juin 2014	31 déc. 2013
Capitaux propres part du Groupe	64.700	67.405
Intérêts minoritaires	17.008	8.093
Passifs non courants	137.731	65.969
Passifs courants	111.317	60.136
Actifs immobilisés	263.712	157.797
Actifs courants hors trésorerie nette	17.139	13.084
Trésorerie nette	49.906	30.721
Total Bilan	330.757	201.602

La taille du bilan est multipliée par 1,6 depuis le 31 décembre 2013, principalement du fait des

investissements ambitieux au Brésil. Rappelons que depuis l'arrêté des comptes semestriels, l'augmentation de capital de plus de 100 millions d'euros réalisée en juillet est venue renforcer les fonds propres et la structure bilantielle.

1.10 ACTUALISATION DE LA SECTION 20.6 « PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE »

À l'exception des procédures judiciaires et arbitrales visées à la section 20.6 du Prospectus d'Admission, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou de ses filiales.

1.11 ACTUALISATION DE LA SECTION 21 « INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES »

Augmentation de capital du 11 juillet 2014

Le 11 juillet 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital afin notamment de financer les constructions de centrales en cours (en France et au Brésil) avec pour objectif annoncé de multiplier par sept les capacités de production électrique de Voltalia : 363 MW installés d'ici mi-2016 contre 52 MW à fin 2013. Cette opération a fait l'objet du Prospectus d'Admission.

Le produit brut de l'opération s'est élevé à 100.101.076 euros (soit 11.639.660 actions nouvelles émises à un prix de 8,60 euros). A la suite de cette opération, la capitalisation boursière ressortait à près de 210 millions d'euros.

L'admission sur Euronext et cette émission ont constitué une étape-clé dans le développement de Voltalia. Cette opération a également permis à Voltalia de renforcer son positionnement de spécialiste des énergies renouvelables coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et de multiplier par 2,5 ses fonds propres et de doubler le volume de son flottant.

2 RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2014

Le rapport financier semestriel pour la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014 est inclus en Annexe 1 au présent document.

3 PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

3.1 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Anne BORFIGA
Directrice administration et finance
28 rue de Mogador
75009 Paris
Tél : 01 44 63 14 40
Fax : 01 44 63 14 50
investisseurs@votalia.com

3.2 CALENDRIER INDICATIF DE L'INFORMATION FINANCIERE

Les informations financières communiquées au public par Votalia seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.votalia.com).

Le chiffre d'affaires 2014 sera publié le 27 février 2015.

4 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

4.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Cabinet Mazars

Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

Tour Exaltis

61, rue Henri Regnault

92075 Paris La Défense Cedex

Représenté par Madame Juliette Decoux

Nommé par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 9 novembre 2011 pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

H3P Audit & Conseil

30 rue des Mathurins – 75008 Paris

Représenté par Monsieur Jean-Benoit Monnais

Nommé par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 13 juin 2014 pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANT

Monsieur David CHAUDAT

Tour Exaltis

61, rue Henri Regnault

92075 Paris La Défense Cedex

Nommé par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 9 novembre 2011 pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Auditeurs & Conseils Associé

31 Rue Henri Rochefort – 75017 Paris

Représenté par Monsieur Eric Chapus

Nommé par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 13 juin 2014 pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission ni de mise à l'écart des contrôleurs légaux.

ANNEXE 1 : RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014